
Mémoire, y compris stage professionnalisant[BR]- Séminaires méthodologiques intégratifs[BR]- Toxicité financière des maladies cancéreuses en République de Guinée : une étude mixte

Auteur : Kourouma, Mamady

Promoteur(s) : 28367; 28368

Faculté : Faculté de Médecine

Diplôme : Master en sciences de la santé publique, à finalité spécialisée en praticien spécialisé de santé publique

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24019>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Comité d'Ethique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège (707)



Sart Tilman, le 08/04/2025

Madame le **Prof. A-F. DONNEAU**
Madame **Mamady KOUROUMA**
Service des **SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE**

Concerne: Votre demande d'avis au Comité d'Ethique
Notre réf: 2024/395

"Toxicité financière des maladies cancéreuses en République de Guinée. "
Protocole :

Cher Collègue,

Le Comité d'Ethique constate que votre étude entre dans le cadre de la loi du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine en Belgique. Toutefois, l'étude étant réalisée en Guinée, le Comité d'Ethique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège n'est pas compétent pour donner un avis.

Le Comité n'émet pas d'objection éthique à la réalisation de cette étude. Il vous recommande toutefois de vous assurer du respect de la réglementation en matière de protection des données et de vous conformer aux lois en vigueur dans le pays où l'étude sera réalisée.

Vous trouverez, sous ce pli, la composition du Comité d'Ethique.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Prof. D. LEDOUX
Président du Comité d'Ethique

MEMBRES DU COMITE D'ETHIQUE MEDICALE
HOSPITALO-FACULTAIRE UNIVERSITAIRE DE LIEGE

Monsieur le Professeur **Didier LEDOUX** **Président**
Intensiviste, CHU

Monsieur le Docteur **Etienne BAUDOUX** **Vice-Président**
Expert en Thérapie Cellulaire, CHU

Monsieur le Docteur **Guy DAENEN** **Vice-Président**
Honoraire, Gastro-entérologue, membre extérieur au CHU

Monsieur le Professeur **Pierre FIRKET** **Vice-Président**
Généraliste, membre extérieur au CHU

Monsieur **Resmi AGIRMAN**
Représentant des volontaires sains, membre extérieur au CHU

Madame **Viviane DESSOUROUX** / Monsieur **Pascal GRILLI** (suppléant)
Représentant (e) des patients, membres extérieurs au CHU

Madame **Régine HARDY** / Madame la Professeure **Adélaïde BLAVIER** (suppléante)
Psychologue, CHU Psychologue, membre extérieure au CHU

Madame **Isabelle HERMANS**
Assistante sociale, CHU

Monsieur le Professeur **Maurice LAMY**
Honoraire, Anesthésiste-Réanimateur, membre extérieur au CHU

Madame la Docteure **Marie-Paule LECART**
Rhumato-gériatre, CHU

Madame **Marie LIEBEN**
Philosophe, membre extérieure au CHU

Madame **Patricia MODANESE**
Infirmière cheffe d'unité, CHU

Madame la Professeure **Anne-Simone PARENT**
Pédiatre, CHU

Monsieur le Professeur **Marc RADERMECKER**
Chirurgien, CHU

Monsieur **Stéphane ROBIDA**
Juriste, membre extérieur au CHU

Madame **Isabelle ROLAND** / Monsieur le Professeur **Vincent SEUTIN** (suppléant)
Pharmacien, CHU Pharmacologue, ULiège

Madame la Docteure **Liliya ROSTOMYAN**
Endocrinologue, membre extérieure au CHU

Madame la Docteure **Isabelle RUTTEN**
Radiothérapeute, membre extérieure au CHU

Madame **Cécile THIRION**
Infirmière cheffe d'unité, CHU

REPUBLIQUE DE GUINEE

=====

TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITE

COMITE NATIONAL D'ETHIQUE POUR LA RECHERCHE EN SANTE (CNERS)

Conakry, le 13 Mars 2025

N° :041/CNERS/25

Objet : Examen d'un protocole.

LA PRESIDENTE

A

Dr Mamady Kourouma

Université de Liège, Belgique

Tél 00 224 628 68 81 12

«mkourouma25@yahoo.fr »

Monsieur,

Le Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé (CNERS) a procédé à l'examen de la version corrigée de votre protocole de recherche intitulé : «**Toxicité financière des maladies cancéreuses en République de Guinée**».

Le CNERS prend note des corrections apportées à la précédente version de ce protocole. Toutefois, il vous rappelle que les considérations éthiques doivent insister sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité des données comme vous l'avez mentionné dans le formulaire d'information des participants à l'étude.

Le CNERS autorise la mise en œuvre de votre protocole de recherche dans le respect des principes éthiques y énoncés. Il tient à être informé de toute modification du présent protocole au cours de sa mise en œuvre. Il vous invite à lui transmettre les rapports d'étape ainsi que le rapport final de l'étude.

Cette approbation est valable pour une période d'un an à compter de sa date de signature.

Veillez agréer, Monsieur l'investigateur principal, l'expression de ma considération distinguée.



P. La Présidente P.O.

Dr N'nah Djénab SYLLA